



Octobre 2024 –  
Mois de la prévention des accidents  
de travail graves et mortels



***Mieux préparés, mieux équipés, mieux formés :  
employeurs, salariés, passez à l'action sur [securiteautravail.gouv.fr](https://securiteautravail.gouv.fr) !***

Chaque jour en France, plus de 100 travailleurs sont blessés gravement, et deux décèdent. Même si le risque zéro n'existe pas, les accidents graves et mortels au travail sont inacceptables. Derrière les chiffres encore trop élevés, ce sont des milliers de personnes, victimes et proches, qui voient leur vie bouleversée.



**Employeurs, travailleurs, passez à l'action et engagez-vous pour la prévention des accidents graves !**

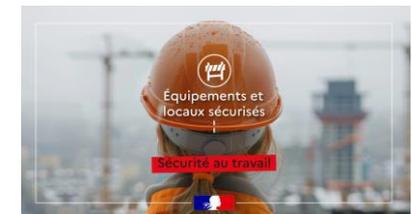
Une **nouvelle campagne du gouvernement** met à disposition des **outils** pour accompagner les agents et les employeurs dans leurs démarches visant à :

- ⊕ **Instaurer une culture de la sécurité**
- ⊕ **Faire de la prévention un réflexe quotidien.**



Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan santé au travail et du 1<sup>er</sup> plan pour la prévention des accidents de travail graves et mortels, le gouvernement met à disposition des kits de communication salariés et employeurs :

- Spots TV et radio
- Affiches
- Vignettes réseaux sociaux
- Signatures mail
- Dépliants
- Articles pré-rédigés
- Fiches téléchargeables
- Affiches multilingues



Article et kits à télécharger :

<https://travail-emploi.gouv.fr/la-securite-des-salaries-cest-chaque-jour-que-lon-doit-y-penser>

N'hésitez pas à contacter le cdg84, qui vous accompagne dans toutes vos démarches de prévention !